N° 15. (Iʳᵉ ANNÉE.) 22 NOVEMBRE 1829.

L'ORGANISATEUR.

L'ORGANISATEUR paraît une fois par semaine. — On s'abonne au bureau du journal, rue Saint-Maur-Saint-Germain, n° 17; chez PILLET aîné, rue des Grands-Augustins, n° 7; DELAFOREST, rue des Filles-Saint-Thomas, n° 7; et les directeurs des postes des départemens. — L'abonnement est de 25 fr. pour l'année; 15 fr. pour six mois, et 7 fr. pour trois mois.

DEUXIEME LETTRE A UN VIEIL AMI SUR LES DOMESTIQUES.

Tu te plains de négligence, mon vieil ami, je t'avais promis de faire parler la doctrine, elle devait t'apprendre les causes de ce malaise qui tourmente aujourd'hui maîtres et domestiques dans leurs rapports mutuels; elle devait te révéler aussi ce que l'avenir a preparé pour réconcilier les uns avec les autres. Cependant les semaines s'écoulent, et l'oracle annoncé n'arrive point. Médecin insensible et distrait, je laisse, dis-tu, languir dans une pénible attente, mon malade souffrant: patience et pardon, mon vieil ami; puisqu'il en est encore tems, je viens aujourd hui réparer mes torts et m'acquitter de ma promesse, si tu veux bien.

Réfléchis sur les circonstances qui, dans notre société, rendent les domestiques hostiles envers les maîtres, leur donnent de la tiédeur, du dégoût même pour leurs devoirs, et causent enfin la dépravation malheureusement trop certaine dans laquelle ils sont plongés; tu verras que ces circonstances sont de deux sortes. Les unes, générales, sont les mêmes qui constituent toutes les classes inférieures en état de lutte permanente contre les classes supérieures, corrompent plus ou moins par là même leur morale et leurs habitudes. Les autres, spéciales, tiennent a la position tout-à-fait exceptionnelle dans laquelle la profession de domestique se trouve encore placée parmi nous. Je m'occuperai aujourd'hui de cette derniere classe de circonstances seulement: les considérations qu'elles doivent nous fournir demandent bien seules une lettre à part.

C'est un fait étrange, mais incontestable, que relativement au degré de considération sociale dont elle jouit, la profession de domestique est une des dernières, je dirais presque la dernière de toutes. Quelle que soit encore la hauteur habituelle de nos procédés envers les classes inférieures, nous savons, dans l'occasion, fraterniser avec un laboureur ou un artisan; nous nous entretenons avec lui, nous lui tendons la main en signe d'amitié; il s'assied à notre table, et nous prenons place à la sienne. Mais le domestique est encore un être à part dans la société, une espèce d'excommunié, de profane dont le contact souille, et dont le souffle est impur; entre lui et nous les signes de la fraternité humaine sont interdits; sa présence profanerait la table ou le foyer des maîtres. Nous le tenons toujours à *distance*, comme on dit; et sauf un petit nombre d'exceptions, nous ne lui adressons la parole que pour lui faire connaître nos volontés. Ce sentiment de l'infériorité, ou, pour mieux dire, de *l'indignité* du domestique, se manifeste continuellement à notre insu, dans nos rapports avec lui, tantôt d'une manière rude et brutale, tantôt sous une forme plus délicate, mais non moins expressive. Te rappelles-tu, par exemple, le récit de la visite que Mᵐᵉ Roland, encore petite fille, va faire à Mᵐᵉ de Boismorel avec sa grand'maman Philipon: « *les gens*, dit-elle, en soulignant elle-même ce mot, voulurent se mêler de me faire des complimens; alors je commençai à sentir une sorte de malaise, difficile à m'expliquer, mais dans lequel je démêlai pourtant que *les gens pouvaient me regarder, mais qu'il ne leur appartenait pas de me complimenter.* » Et puis, quelques lignes plus bas, nous trouvons l'histoire de cette Mᵐᵉ de Rondé, « qui, malgre son grand âge, aimait encore à faire belle gorge, et portait toujours la sienne à découvert, excepté lorsqu'elle montait en voiture, ou qu'elle en descendait. Car alors elle la cachait d'un grand mouchoir qu'elle tenait toujours à sa poche, dans cette intention, parce que, disait-elle, *cela n'était pas fau pour montrer à des laquais.* » Nous sourions, mon ami, à la naïve susceptibilité de la petite fille, et nous haussons les épaules à l'altier cynisme de la dame. Mais à travers ces dédains de deux femmes, force nous est, malheureusement, de reconnaître l'influence d'un préjugé social, aussi puissant qu'il est déplorable.

Il serait naturel de croire que ce sentiment réprobateur, qui flétrit si cruellement le domestique, prend sa source dans la nature même des fonctions dont il est chargé. Que l'animadversion sociale poursuive l'alguazil ou le bourreau, ou quelques autres professions également impures, il n'y a rien là qui puisse nous surprendre: cette animadversion s'explique. Mais il n'en est pas de même pour le domestique. Les devoirs de sa profession n'ont par eux-mêmes rien que d'honorable, et le genre, ainsi que le degré de capacité qu'ils supposent, est très-supérieur à celui que réclament la plupart des professions mécaniques. Dans celles-ci, en effet, l'extrême subdivision du travail réduit les opérations de l'ouvrier à un petit nombre d'actes de la plus grande simplicité. « Je plains l homme, dit spirituellement M. Storch, dont la vie entière est employée à faire la dix-huitième partie d'une épingle. » Or, dans un grand nombre de fabrications, le partage de l'ouvrier n'est guère plus digne d'envie. Mais le domestique trouve dans ses fonctions un champ beaucoup plus vaste, ouvert à son activité. On doit même remarquer que sa profession est peut-être la seule qui, par elle-même, offre un égal exercice à nos trois ordres de facultés, qui favorise simultanément le développement moral, intellectuel et physique de l'individu. Environné des richesses dont la jouissance est réservée à d'autres, presque toujours dépositaire des secrets d'une famille dont les intérêts lui sont étrangers, il faut au domestique beaucoup de dévouement pour rester probe et fidèle. Il lui faut de l'ordre et de la sagacité, il lui faut de la vigueur et de l'adresse pour les petites combinaisons dont le soin lui est confié.

Il est vrai que le service personnel du maître forme une partie assez considérable des fonctions du domestique, et notre siècle attache à ce service une idée d'avilissement. Mais le service de la personne, précisément parce qu'il établit un contact plus intime entre celui qui le reçoit et celui qui l'accomplit, est indifféremment ou le plus honorable ou le plus dégradant de tous, selon que la personne à laquelle il s'adresse nous est ou chère ou importune. C'est par le service personnel que s'exprime de la manière la plus énergique la tendresse des pères, ou l'amour respectueux des fils. Et cependant ces soins que nous prodiguons à des êtres chéris.

rendus à un étranger ou à un ennemi, nous deviendraient déplaisans ou odieux. Lorsque le favori de Jacques I[er], le duc de Buckingham, fit usage à Londres pour la première fois d'une chaise à porteur, il faillit devenir victime de l'indignation du peuple, qui lui reprochait d'employer ses semblables en guise de bêtes de somme. Et cependant, ce même peuple, lorsqu'un mouvement d'enthousiasme vient à l'animer, court s'atteler à la voiture du premier démagogue qui a su captiver sa faveur. C'est ainsi que le service de la personne, discrédité aux époques critiques, lorsqu'il n'y a plus ni amour ni union entre l'inférieur et le supérieur, est, au contraire, envié et recherché aux époques organiques, lorsqu'un sentiment sympathique domine dans la société. Loin donc que l'obligation d'un service attaché aux fonctions du domestique puisse servir à expliquer la défaveur dont sa profession est l'objet, c'est à cette défaveur elle-même, et aux inimitiés qui en résultent, qu'il faut attribuer la déconsidération dont le service de la personne est aujourd'hui frappé.

Mais, enfin, cette disgrâce, cet anathème social qui pèse sur le domestique, qui le ravale et l'humilie dans ses rapports avec ses semblables, qui crée pour lui des rigueurs que tout autre classe ne connaît point, d'où vient-il, et comment l'expliquer?

Mon ami, le secret de cet étrange mystère n'appartient pas au présent; il l'ignore, et nous le lui demandons en vain. Le passé seul le connaît, et c'est à lui de nous le révéler. Veuille jeter avec moi un coup d'œil rapide sur les âges précédens de notre espèce, et tu verras que la position sociale du domestique, qui d'abord présente à l'observateur une anomalie bizarre et capricieuse, n'est que la dernière manifestation d'un ordre de choses, qui, après avoir dominé le monde, dispute encore dans ce dernier refuge un empire prêt à lui échapper. En un mot, le domestique parmi nous est encore serf à moitié; il l'ignore, et nous l'ignorons nous-mêmes; mais rien n'est plus certain, et il importe de nous en bien convaincre, afin de comprendre et la cause du mal, et le remède qu'il y faut apporter.

La servitude a été le commun berceau de toutes les professions industrielles. C'est sous l'empire de la force brutale du guerrier, et pour satisfaire aux exigences de son luxe avide, que l'humanité a dû faire l'apprentissage du travail. La famille du maître fut la seule patrie de l'esclave; le maître fut son seul souverain; par cet intermédiaire, il était amené à la communauté sociale, mais il n'y était point incorporé. La loi le considérait comme une *chose*, non pas comme une *personne*.

Cependant, avec le cours du tems, la classe des citoyens pauvres et celle des affranchis, rassemblés dans les villes, fut obligée, par le besoin de vivre, de se livrer à la pratique des travaux industriels, et en présence du travail domestique, le travail libre s'organisa. Les bouleversemens politiques qui précédèrent l'établissement de l'empire romain, contribuèrent beaucoup à l'accroissement de cette classe; c'est alors qu'on voyait les rois détrônés devenir greffiers à Rome, ou maîtres d'école à Corinthe. Cependant cette jeune classe de travailleurs libres se trouvait en dehors de toutes les combinaisons de l'ordre social antique. Il lui fallait un culte, une morale, une législation appropriée à sa nature nouvelle; pour elle, par elle, le christianisme naquit et se propagea. Sous la direction des évêques chrétiens, une nouvelle société, la société bourgeoise, se constitua dans les villes en opposition avec la société militaire; pour la vaincre, sans parler des avantages moraux, elle eut la supériorité du travail libre sur le travail esclave. Elle ruina ses adversaires avant de les abattre; elle fabriqua mieux et à meilleur marché que leurs serfs; et les guerriers renoncèrent aux produits de l'industrie domestique, pour ceux de l'industrie libre; ils vendirent l'affranchissement aux serfs pour payer le travail des bourgeois. Dès lors, on vit sans cesse de nouvelles industries déserter le foyer du maître, pour venir prendre place dans la communauté industrielle. Le nombre des travailleurs et des travaux domestiques diminue, et en même tems de nouvelles corporations d'arts et métiers viennent s'ajouter aux anciennes; et veuille observer, mon ami, que ce mouvement de translation, continué jusqu'à nos jours, n'est pas encore terminé. Ne vois-tu pas des branches nombreuses d'industrie qui flottent encore, pour ainsi dire, suspendues entre *la ville* et *la maison*, et n'appartiennent plus entièrement à l'un sans appartenir complètement à l'autre. Tels sont, par exemple, dans les grandes cités, le blanchissage, la lingerie, la fourniture des chevaux et des équipages, et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer. Même cette vieille commensale du logis, la cuisine, est menacée d'être expulsée de son antique séjour. Et sans vouloir affirmer ici que telle doit être un jour sa destinée (car le problème est plus important qu'il ne le paraît d'abord), toujours est-il certain que déjà beaucoup de ces fonctions ont été envahies par l'industrie en grand, cette infatigable usurpatrice. C'est ainsi que nous devons arriver à un terme où le foyer du maître, qui d'abord contenait toutes les industries, ne doit plus en renfermer aucune; et où le nom de *domestique*, qui d'abord s'appliquait à tous les travailleurs indistinctement, doit finir par être entièrement hors d'usage, parce que les travaux mêmes qui doivent nécessairement s'exécuter dans la maison, comme ceux pour l'entretien du mobilier, etc., et autres pareils, le seront par de véritables industriels, dont *le domicile* pourra être, sans doute, plus ou moins rapproché, selon qu'il y aura pour eux plus ou moins de convenance à le faire, mais qui auront leur propre *domicile*, enfin, et qui à ce titre ne seront plus les *domestiques* de celui qui les emploiera.

Cependant, mon ami, à mesure que s'effectuait cette grande évolution de l'industrie abandonnant l'enceinte de la famille pour aller prendre une position dominante au centre de la société, la situation morale des travailleurs ne changeait pas moins que leur situation matérielle. Eloignés de l'antique théâtre de leur abjection, ils ne tardèrent pas à relever la tête, à rendre à leurs anciens dominateurs dédain pour dédain, et outrage pour outrage. Secondés par les rois, par les assemblées nationales, par les corps de magistratures, ils résistèrent avec avantage aux prétentions de leurs adversaires, jusqu'à ce qu'en France, à l'époque de la révolution, ils les forcèrent de se confondre et de fraterniser avec eux.

Mais tandis que, *en ville*, les travailleurs accomplissaient leur émancipation, *dans la maison*, l'ancien ordre de choses se maintenait à peu près tel qu'autrefois. Le domestique était toujours un serf, n'appartenant à aucune corporation, ne relevant que de son maître, et celui-ci continuait à le traiter comme il avait coutume de traiter les *domestiques*, c'est-à-dire, comme il avait autrefois traité tous les travailleurs. L'adoucissement graduel des mœurs était insuffisant pour détruire des habitudes enracinées. Nos anciennes comédies nous montrent à quelles avanies, il y a peu d'années encore, le domestique était exposé! Il n'avait plus à redouter, il est vrai, ni le glaive ni le cachot; mais l'outrage, mais le bâton devenaient encore trop souvent contre lui les instrumens de la justice ou de la violence du maître : mais qu'est-il besoin de parler du passé? La servitude du domestique n'est-elle point encore écrite en caractères visibles dans notre législation? ne lui est-il point défendu de porter dans l'exercice de ses fonctions les insignes de la récompense civique qu'il a pu mériter. N'est-il pas exclu des rangs de la garde nationale? son nom n'est-il point repoussé des listes du jury et des colléges électoraux et nos mœurs aussi ne consacrent-elles point ce caractère de servitude? le domestique n'est-il point presque toujours privé des douceurs du foyer de famille? ne vit-il pas presque toujours éloigné de sa femme et de ses enfans? ne l'habillons-nous pas de nos couleurs? ne doit-il pas se revêtir de deuil lorsque nous pleurons un proche? s'orner de banderolles lorsque nous célébrons un hymenée? être purement passif, il doit sympathiser à toutes les

émotions de ses maîtres ; mais ceux-ci se dégraderaient en sympathisant aux siennes. Enfin, ne renonce-t-il pas, lorsqu'il entre au service, à l'usage de son nom de famille? et n'y a-t-il pas même des maisons où il est obligé de se revêtir d'un *sobriquet* ?

Oui, mon ami, l'antre du cyclope, antique repaire de servitude, *la famille constituée héréditairement*, est encore debout au milieu de nous ; et c'est parce que le domestique vit sous son ombre, que la disgrâce, l'anathème social pèsent sur sa tête. Ces expressions, dont je me servais métaphoriquement tout à l'heure, sont vraies au pied de la lettre. Oui, le domestique est bien parmi nous le dernier représentant de ces anciens excommuniés, de ces anciens profanes, qui étaient exclus du commun des hommes libres, dont le contact souillait, dont le souffle était impur. Si nous éprouvons une si invincible répugnance à sympathiser, à fraterniser avec lui, c'est que sans nous en rendre compte nous ne voyons en lui qu'un homme imparfait, un être dégradé, ayant aliéné la plénitude de sa liberté, de son intelligence et de son activité ; cette répugnance, quoique à un dégré bien moindre sans doute, est encore cet effroyable sentiment exprimé par Aristote, lorsqu'il dit : « Qu'on ne peut éprouver d'affection pour un esclave, parce qu'un esclave est un outil animé, comme un outil est un esclave inanimé. »

Si le domestique est encore condamné parmi nous aux ignominies de la servitude, nul doute qu'il ne doive aussi en avoir les vices. La haine de l'esclave pour son maître, son dégoût pour ses devoirs sont aussi vieux que l'esclavage et ne s'éteindront qu'avec lui. « Voilà les esclaves, disait le bon Eumée à Ulysse ; dès que leurs maîtres sont absens, ou faibles, et sans autorité, ils négligent leurs devoirs. Le jour de l'esclavage (ainsi l'a permis Jupiter, dont le tonnerre roule dans l'étendue des cieux), le jour de l'esclavage dépouille un mortel de la moitié de sa vertu. »

Et de quel droit irions-nous demander au domestique de l'amour, du zèle et de la vertu? Victime d'une réprobation qu'il ne peut s'expliquer, et que ne s'expliquent pas mieux ceux qui la lui font sentir ; condamné à rougir de sa condition ; étranger aux douceurs du foyer domestique, et à ce respect de soi-même, apanage du chef de famille ; enchaîné tout le jour aux compagnons que le hasard lui a donnés, gens souvent corrompus, et qui se corrompent par leur association même ; ayant sans cesse sous les yeux un monde qu'il ne comprend pas, dont il envie les plaisirs, sans en connaître les peines ; dont il étudie les vices, sans en connaître les vertus ; pauvre, et environné de richesses qu'il pourrait si aisément s'approprier ; tourmenté par le sentiment de l'ignominie, de l'envie, de la cupidité ; comment ne serait-il pas l'ennemi de son maître? comment ne saisirait-il pas les occasions qui se présentent à lui de l'exploiter à son tour, comme il en est exploité? Et si une fois il a contracté des habitudes de fraude et de perfidie, comment sera-t-il vertueux envers ses égaux, après avoir désappris à l'être envers ses supérieurs ?

Ajoutez encore que par suite de la défaveur attachée à la profession, tout ce qui se sent capable de mieux faire s'en éloigne, et elle n'est plus peuplée que de ceux que le manque de capacité a empêchés de s'élever plus haut, ou que les vicissitudes du sort ont fait retomber jusque là.

Telles sont, mon ami, les conséquences bien funestes qui résultent de la position tout-à-fait exceptionnelle dans laquelle la profession du domestique se trouve encore parmi nous. Vivant sous un régime de servitude, lorque toutes les autres professions en sont affranchies, il n'est point étonnant qu'elle soit affligée de difformités dont celles-là sont exemptes. Mais pour les faire cesser, il n'y a qu'un moyen ; c'est de mettre fin au régime même qui les cause, c'est de placer le domestique dans les mêmes conditions que les autres travailleurs.

Que le législateur donne l'exemple. Que ces exceptions légales, qui pèsent sur le domestique, et qui n'ont peut-être, même, dans l'esprit du législateur, d'autre fondement qu'une aveugle tradition du passé, disparaissent de nos codes.

Mais c'est des maîtres eux-mêmes que doit partir la réforme la plus importante, et ici, mon ami, c'est à toi-même que je dois m'adresser.

Si tu veux trouver dans tes domestiques les vertus des hommes libres, commence par leur en donner les droits et les jouissances ; débarrasse-les de cette livrée, signe parlant de leur dégradation ; que la cuisine et l'antichambre cessent d'être leur commun asile ; que chacun d'eux acquière son chez soi, puisse cultiver ses dieux pénates ; loin de les renvoyer lorsqu'ils se marient, exhorte-les à le faire, dès qu'ils sont capables d'assurer le bonheur d'une femme. Enfin qu'ils aient comme toutes les autres classes des travailleurs, leurs heures, leurs jours de repos, qui seront à eux en toute propriété, et sur lesquels la volonté du maître n'osera jamais empiéter. Lorsque tu ne pourras plus considérer ton domestique comme une machine que le premier coup de sonnette doit faire mouvoir instantanément à toute heure du jour ou de la nuit, lorsqu'il ne sera plus condamné à se repaître, dans la cuisine, des rebuts de la table, mais que tu verras en lui un chef de ménage, occupé à pourvoir aux besoins de sa famille, et se récréant chaque jour au milieu d'elle, à ses repas, des soins qu'elle lui a coutés ; bientôt, mon ami, j'en suis convaincu, un changement complet s'opérera dans nos rapports mutuels.

Peut être, diras-tu, je m'exagère l'importance de ces améliorations dans la manière d'être du domestique ; mais je puis invoquer l'expérience même pour en constater l'efficacité ; déjà pour certains domestiques ce changement a eu lieu. Le jardinier, le portier sont sortis de la domesticité, proprement dite ; l'un et l'autre vivent dans leur propre famille, peuvent sacrifier aux dieux lares... Combien cette circonstance ne les a-t-elle pas fait gagner en considération. Un portier n'est-il pas, aujourd'hui, un personnage d'importance, un petit magistrat dans la maison dont la garde lui est confiée.

Telles sont, mon ami, les mesures qui me paraissent pouvoir et devoir être immédiatement adoptées, pour mettre fin aux désordres les plus graves que présente la profession du domestique ; par là, cette classe se trouvera ramenée à peu-près au même niveau que toutes les autres classes de travailleurs. L'indifférence, la jalousie, même à l'égard du maître, subsisteront toujours ; mais la méchanceté haineuse aura disparu ; la morale sera toujours chancelante et relâchée ; mais l'excès de la corruption aura été détruit. Sans doute, ces dernières traces du mal devront elles-même disparaître à leur tour ; mais pour arriver à ce résultat, ce n'est plus sur une classe seulement, c'est sur la société qu'il faut agir ; ce sont les rapports généraux des inférieurs avec les supérieurs qu'il faut modifier ; c'est, à bien dire, le plus haut des problèmes sociaux qu'il s'agit de résoudre. Quelque autre jour, mon ami, je me réserve d'en causer avec toi.

G.....

LA LOI NATURELLE. — *Voltaire. Dict. phil.*

DIALOGUE.

B. Quest-ce que la loi naturelle? — *A.* L'instinct qui nous fait sentir la justice. — *B.* Qu'appelez-vous la justice? — *A.* Ce qui paraît tel à l'univers entier et, etc.» Le docteur *A.* saute d'un trait de plume par dessus tous les divers degrés de morale et d'intelligence que nous offrent les Egyptiens, Juifs, Philistins, Spartiates, Athéniens, Romains, Goths, Sarmates, Indiens, Péruviens, Chinois, Gaulois, Francs et Français, et il s'écrie : « Lois de convention que tout cela ! » Usages arbitraires ! Modes qui passent ! L'essentiel de- » meure toujours. Montrez-moi un pays où il soit honnête » de me ravir le fruit de mon travail, de violer sa promesse,

» de mentir pour nuire, de calomnier, d'assassiner, d'empoi- » sonner, d'être ingrat envers son bienfaiteur, de battre son » père et sa mère quand ils vous présentent à manger. »

A notre tour, nous répondrons : Montrez-nous, philosophe, un pays ou tout cela n'ait pas existé et ou il n'ait pas été honnête de le faire ?

Qu'était l'Europe avant *Prométhée ?* Prométhée lui-même nous le dira : « J'ai eu pitié des mortels..., de stupides qu'ils » étaient, je les ai rendus inventifs et industrieux...; avant » moi, ils voyaient, mais ils voyaient mal ; ils entendaient, » mais ne comprenaient point... Pareils aux fantômes d'un » songe, depuis des siècles ils confondaient tout. » (1)

Eschyle, dira-t-on, prêtait ce langage à Prométhée sur la foi des traditions ; sans doute ; mais les traditions ne sont-elles pas, comme les langues, de vieux témoins qui déposent de la vérité quand on les confronte ?

C'est par un travail de philologie comparé aux traditions bibliques, que certains erudits reconnaissent une époque d'anthropophagie chez les petites peuplades de la Judée antérieurement à la loi moïsiaque. Je ne sache pas que Voltaire ait jamais remarqué la double signification du mot hébreu *lakem*, qui veut dire indifféremment *ennemi* ou *pain*, et dont le verbe racine signifie à la fois *faire la guerre* et *manger*. Quand on pense quels efforts immenses firent les prophètes pour imprimer, dans les cœurs rebelles, le décalogue qui se bornait à défendre le meurtre, le vol et l'adultère, on conçoit sans peine que les Hebreux aient dû vivre avant Moïse dans un état de cruauté pareil à celui dans lequel nous avons trouvé les Caraïbes et les sauvages de la mer du Sud.

C'est encore par un travail philologique, appuyé de traditions nombreuses, que l on prouve aujourd hui l'amélioration sociale introduite dans les tems antiques par l'esclavage. L'ethymologie latine du mot esclave (*servus*) n'avait pas échappé à la sagacité de saint-Augustin, qui voyait tout le génie de l'institution de l'esclavage, dans la signification même du mot (*servare*, conserver), dont celui *esclave* (*servus*) n'est qu'un dérivé. En effet, des recherches historiques plus approfondies montrent la guerre comme ayant peu à peu tendu à dépouiller son caractère primitif de férocité et de destruction. Dans le principe, le peuple vainqueur massacrait le peuple vaincu, sans exceptions d âge ou de sexe ; plu tard, les jeunes gens les plus vigoureux, les filles les plus belles furent *conservés* pour le service et les plaisirs du vainqueur, et cette *conservation*, *par l'esclavage*, s'étendit enfin à des populations entières ; mais quittons cette époque reculée qui n'est pas encore généralement bien connue, et cherchons dans celles qui l'ont suivie cette loi naturelle, ce *juste et cet injuste* qui, selon Voltaire, doit être le même en tout *pays*.

D'abord, qu'est-ce qu'un *pays*? sont-ce une même langue, les mêmes habitudes, une origine semblable qui forment un *pays*, ou bien renferme-t-on un *pays* entre les murailles d'un bourg huché sur une montagne? Si la Grèce était un pays, si l'Italie, la Germanie, l'Espagne et la Gaule étaient chacune un pays, il n'y a pas trois mille ans qu'il était honnête dans ces divers pays, de bourg à bourg, de horde à horde, *de ravir le fruit du travail*, *de manquer à sa promesse*, *de calomnier et d'assassiner*.

Mais je consens que par le mot *pays*, Voltaire ait voulu dire : *association*, *société*.

Eh bien! prenez la ville d'Athènes, de Babylone, de Memphis ou de Sparte ; prenez Syracuse ou Carthage, et dites : Appelez-vous *société* la réunion de ces quelques milliers d hommes se promenant en robe de pourpre au milieu d'une multitude à moitié nue? les guerriers couverts de fer qui s'en vont au pillage à travers des champs que labourent pour eux leurs esclaves enchaînés deux à deux, les nobles démocrates d'Athènes, les nobles féodaux de Sparte, les prêtres de Memphis, les patriciens et les soldats de Rome, est-ce là ce qu'il faut nommer *société?* ou bien plutôt la société, dans les villes antiques, n'a-t-elle pas été la réunion des hautes et des basses classes, l'unité formée par tout ce qu'il y avait de riche et de pauvre, de noble et de plébéien, de libre et d'esclave? Or, il n'est plus douteux aujourd'hui que les règles de morale ne fussent differentes entre les patriciens et les plébéiens, les plébeiens et les esclaves. La *loi naturelle* de Voltaire pouvait bien exister dans le sénat, dans l'aréopage; mais elle n existait ni dans *Rome*, ni dans *Athènes*. Qui ne sait que la morale payenne a fait à Rome un immense progrès quand la conquête eut livré à Cicéron les trésors de la philosophie de Socrate et de Platon? Qui ne sait que cette morale, *religieuse* avant d'être *philosophique*, avait été répandue en Grèce et en Italie par les mysteres égyptiens? Qui de nous, enfin, peut ignorer tout ce que la prédication de l'Evangile y ajouta? Mais, de nos jours même, est-il possible de dire que *le juste et l'injuste* soient le meme dans *l'univers entier?* N est-il pas honnete, sur la côte de Guinée, de vendre ses enfans afin de se promener fierement le cou chargé de petits morceaux de verre? N'est-il pas honnête, en Chine, de noyer les nouveaux-nés que l on craint de ne pouvoir nourrir? N'est-il pas honnête au nord de l'Amérique, que le fils assomme son père quand il se fait vieux? Aux iles Alentiennes n'est-il pas honnête de pratiquer des turpitudes, des saletés si honteuses, que la plume se briserait sur le papier si l'on était contraint de les décrire?

Le docteur A. ne répondra certainement pas : lois de convention que tout cela! usages *arbitraires! modes* qui passent!

Hélas! d'où vient que Voltaire se trompe? d'où vient la faiblesse d'un si grand génie? C'est qu'il fait la guerre au christianisme sans le connaître. Il remplit sa mission en aveugle ; il lui semble que convenir du progrès opéré par l'Eglise, c'est la faire trop forte; et pour l'affaiblir, il lui refuse jusqu'au plus éclatant de ses bienfaits, le progres en morale. Toute la morale antérieurement au christianisme se bornait à enseigner l'éloignement des mauvaises actions. C'est J.-C. et ses apôtres qui ont convaincu les hommes qu'ils étaient *obligés* de faire *le bien*, pour l'amour de Dieu, pour l'amour du prochain et pour l'amour d'eux-mêmes. Voltaire a voulu remonter au-delà du christianisme, et chercher dans un passé plus reculé la loi morale, la *loi naturelle*, c'est-à-dire la loi où il était de la nature de l'homme de s'arrêter. Ce fut une grave erreur. La nature de l'homme, c'est de perfectionner continuellement *ses affections* aussi bien que *son intelligence*. Voltaire attaquait avec raison l'Eglise catholique qui s'efforçait de ramener l'espèce humaine en arrière, mais il avait tort de lui montrer pour but de sa course un point de départ encore plus arriéré que celui du christianisme.

Il fallait avouer, admirer, vanter le progrès opéré par J. C. et accuser l'église de ne plus être *progressive*. La *nature*, la *loi naturelle*, en effet, n'est pas en arrière ; elle est au devant de nous aussi bien que L'AGE D'OR ; elle ne consiste pas à abolir l'esprit de fraternité parmi les hommes (et Voltaire ne comprend pas la fraternité dans la loi naturelle), mais à inspirer à des frères qui ne vivent pas en frères, L'ESPRIT DE FAMILLE.

C. D.

(1) *Prométhée* (Eschyle.)